



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

 Réservé
au
Moniteur
belge


25103504

 Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

30 JUL. 2025

Pour le Greffe

N° d'entreprise : 0764 513 517

Nom

(en entier) : OPTIFISCO

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Rue de la Sablonnière 14 à 5032 Gembloux

Objet de l'acte : Démission - Transfert de parts

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Associés
tenue au siège social en date du 01 juillet 2025 à 15 heures.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Salvatore Stancampiano

Le président déclare et l'assemblée constate que tous les associés représentant la majorité du capital social sont présents ou représentés et qu'il n'est donc pas nécessaire de justifier des convocations à la réunion de ce jour, l'assemblée étant en nombre pour délibérer et voter valablement sur les divers points de l'ordre du jour.

Le président donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Démission d'un administrateur et décharge
- Transfert de parts

Actionnariat

Salvatore Stancampiano détient 94 parts
Valentin Dalcq détient 1 part
Christine Létin détient 5 parts

Délibérations-résolutions

Après discussion, l'Assemblée à l'unanimité des voix:

- Accepte la démission de Monsieur Valentin Dalcq de son poste d'administrateur à la date du 01/07/2025. Il lui est donné décharge pour son mandat écoulé.
- Accepte le transfert de 1 part détenue par Monsieur Valentin Dalcq à Monsieur Salvatore Stancampiano.

Nouvel Actionnariat

Salvatore Stancampiano détient 95 parts
Christine Létin détient 5 parts

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 17H00 ;

Salvatore Stancampiano
Administrateur

Christine Létin
Actionnaire

Valentin Dalcq
Administrateur et actionnaire sortant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).